



LE MERCREDI 25 JUIN 2014

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, Gatineau, le mercredi 25 juin 2014, à 19 h 15, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Stéphane Mongeon
Dany Ouellet
Carl G. Simpson
France Turcotte

Marc Beaulieu
Jocelyn Fréchette
Raymond Ménard
Steven Newnham
Michel Parenteau
Alain Smolynecky

Absences

Jacinthe Brière
Jean-Marc Lavoie

Mathieu Dupont
Sylvain Léger

Le représentant du comité de parents :

Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Jacques D'Août.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le vice-président déclare la séance ouverte.

Parole aux commissaires

Monsieur Michel Parenteau

- . Participation à une activité où les élèves de l'école Adrien-Guillaume présentaient le conte que chaque élève avait rédigé et édité.
- . Participation, à titre de parent accompagnateur, au voyage de fin d'année, à Québec pour une période de trois jours des élèves de 6^e année de l'école St-Laurent.

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Souligne que certains finissants de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin partiront sous peu pour un voyage en Chine.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 134 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2014

RÉSOLUTION 135 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 4 juin 2014 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



RÉTROCESSION À LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS DU TERRAIN NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE CONFORMÉMENT AU BAIL EMPHYTÉOTIQUE EN VIGUEUR – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 136 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 61 (2009-2010) ayant pour titre « Fermeture de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde, à Val-des-Bois, et modification de l'acte d'établissement de l'école de la Montagne / Notre-Dame-de-la-Garde – décision »;

Attendu les termes de la résolution 7 (2010-2011) ayant pour titre « Transfert du droit de propriété de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde à Val-des-Bois, à la municipalité de Val-des-Bois – autorisation de signature »;

Attendu la désaffectation de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde depuis le 1^{er} juillet 2010;

Attendu la démolition de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde en 2013;

Attendu que l'article 272 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q. c.l-13.3) oblige les commissions scolaires à se conformer au *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire applicable lors de l'aliénation d'un immeuble*;

Attendu la réhabilitation du terrain tel qu'en fait foi la lettre du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du 4 juin 2014;

Attendu que les démarches ont été effectuées avec la municipalité de Val-des-Bois afin de leur céder l'établissement tel que prévu au bail emphytéotique daté du 28 mai 1946;

Attendu que la municipalité de Val-des-Bois assumera les frais de l'acte notarié nécessaire pour officialiser la cession du bail emphytéotique;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 25 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le président, monsieur Sylvain Léger, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient, et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées l'acte de cession du bail emphytéotique concernant le terrain de l'ancien immeuble Notre-Dame-de-la-Garde, situé au 585, route 309, à Val-des-Bois (lot 3D, rang 6 et partie du lot 3^E, rang 6 au cadastre officiel du canton de Villeneuve, circonscription foncière de Papineau, province de Québec).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE – ADOPTION

RÉSOLUTION 137 (2013-2014)

Attendu les termes des articles 185 et 186 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit qu'il appartient au Conseil des commissaires de déterminer la composition du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en fonction des balises déterminées par lesdits articles;

Attendu l'accord de principe formulé par le Conseil des commissaires quant à la composition projetée dudit comité à compter de l'année scolaire 2014-2015;

Attendu les consultations effectuées auprès du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, du comité de parents de la CSCV, du comité consultatif de gestion, des syndicats des enseignants, du personnel professionnel, du personnel de soutien ainsi que des organismes qui



1681

dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay, représentant du comité de parents;

QU'à compter de l'année scolaire 2014-2015, la composition du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage soit la suivante :

| Groupe représenté | # |
|---|---|
| Parents d'élèves | 6 |
| Représentant(e) des enseignants | 1 |
| Représentant(e) du personnel professionnel non enseignant | 1 |
| Représentant(e) du personnel de soutien | 1 |
| Représentant(e) des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage | 1 |
| Direction d'école | 1 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES, À TITRE DE FIDUCIAIRE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'OUTAOUAIS, QUANT À UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION PORTANT SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 138 (2013-2014)

Attendu que les commissions scolaires de l'Outaouais se sont associées à l'Université du Québec en Outaouais afin de mener une recherche-action sur le décrochage et les faibles taux de diplomation et de qualification des élèves du secondaire en Outaouais afin de documenter cette problématique et d'identifier les volets sur lesquels il est possible d'agir et de quelle manière;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente à intervenir entre l'Université du Québec en Outaouais et les commissions scolaires de l'Outaouais;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées agit, dans ce dossier, à titre de fiduciaire pour les commissions scolaires concernées;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit, et est par la présente, autorisé à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente à intervenir avec l'Université du Québec en Outaouais, et ce à titre de fiduciaire pour les commissions scolaires de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE MAÇONNERIE DES MURS ET CALFEUTRAGE À L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS, À THURSO – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 139 (2013-2014)

Attendu l'appel d'offres public 2013MMB1317PE01 pour des travaux de réfection du revêtement extérieur de maçonnerie des murs et calfeutrage à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, à Thurso;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

DLS Construction inc..... 169 000,00 \$
10, rue Lois, Gatineau (Québec) J8Y 3R1



1682

Construction SRL 204 498,00 \$
23, rue de Varenne, Gatineau (Québec) J8T 8G7

Les entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction) 209 900,00 \$
1977, rue St-Louis, Gatineau (Québec) J8T 4H6

Lari Construction (6194044 Canada Ltée) 274 000,00 \$
190, Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1V8

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c.
d'octroyer le contrat à la firme DLS Construction inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation
spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation formulée par le comité relatif aux affaires financières et
matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 25 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles,
financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le contrat pour des travaux de réfection du revêtement extérieur de maçonnerie des
murs et calfeutrage à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, à Thurso, soit adjugé à
la firme DLS Construction inc. pour la somme de cent soixante-neuf mille neuf cents
dollars (169 900,00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA SALLE MÉCANIQUE ET AUTRES TRAVAUX DIVERS À L'ÉCOLE
SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 140 (2013-2014)

Attendu l'appel d'offres public 2011MMB1110RI01-2 pour des travaux de réfection de la salle
mécanique et autres travaux divers à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à
Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

PBS-2740621 Canada Ltée 175 900,00 \$
2032, ch. Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N9

Boless inc. 208 500,00 \$
15, rue Buteau, bur. 200, Gatineau (Québec) J8Z 1V4

Len entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction) 209 300,00 \$
1977, rue St-Louis, Gatineau (Québec) J8T 4H6

DLS Construction inc. 218 888,00 \$
10, rue Lois, Gatineau (Québec) J8Y 3R1

176026 Canada inc. Amor Construction 248 888,00 \$
14, ch. Richard, suite 1, La Pêche (Québec) J0X 2W0

3469051 Canada inc, F.A.S.R.S. Axxys construction 284 645,00 \$
9680, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H3L 2M9

Groupe Laverdure Construction inc. 449 000,00 \$
108, rue Richer, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1N1

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c.
d'octroyer le contrat à la firme PBS-2740621 Canada Ltée;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation
spécifique « Maintien de bâtiment »;



1683

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de sa rencontre du 25 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat pour des travaux de réfection de la salle mécanique et autres travaux divers à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme PBS-2740621 Canada Ltée pour la somme de cent-soixante-quinze-mille-neuf-cents dollars (175 900,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES SERVICES INFORMATIQUES ET DU DÉPARTEMENT
D'ÉBÉNISTERIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU –
ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 141 (2013-2014)

Attendu l'appel d'offres public 2014AMT1430SI03 pour des travaux de réaménagement des services informatiques et du département d'ébénisterie à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Les Entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction)..... 528 700,00 \$
1977, rue St-Louis, Gatineau (Québec) J8T 4H6

Arsène Charlebois Construction Limitée 541 894,00 \$
35, de Villebois, unité 100, Gatineau (Québec) J8T 8J7

Defran inc. 552 822,00 \$
55, Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Les Entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction);

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de sa rencontre du 25 juin 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le contrat pour des travaux de réaménagement des services informatiques et du département d'ébénisterie à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, soit adjugé à la firme Les Entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction) pour la somme de cinq-cent-vingt-huit-mille-sept-cents dollars (528 700,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 142 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 9 juillet 2014, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Il est 19 h 56.

Jacques D'Août,
Vice-président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général